



Garde nationale
du Québec
TRIBUNAL MILITAIRE

Le _____ 2021

(établissement) _____

(adresse) _____

(ville) _____ (Québec)

(code postal) _____

AVIS DE RESPONSABILITÉ

Accusations de génocide par complicité dans l'Opération terroriste COVID-19

Mesdames, Messieurs,

Nous avons été informés par un de vos parents que votre établissement participe sciemment et délibérément à l'Opération COVID-19, qui est la plus grande et honteuse arnaque de l'Histoire de l'Humanité, ainsi qu'une attaque terroriste des Nazis de Big Pharma et des mondialistes satanistes.

Par la présente, vous êtes donc sommés de stopper immédiatement toutes vos tentatives visant à intimider, pénaliser ou forcer tout individu entrant dans votre commerce relativement aux mesures pseudo-sanitaires et abusives mises en œuvre par le gouvernement de François Legault. Vous devez savoir que le gouvernement de la CAQ suit les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – financé en grande partie par BILL GATES – qui visent à procéder à un vaste génocide international sous le couvert d'une fausse pandémie basée sur un soi-disant virus n'ayant jamais été identifié, voire isolé.

En adhérant aux mesures frauduleuses et pseudo-sanitaires de l'INSPQ, de l'OMS, du CDC, de Santé Canada, du Collège des médecins du Québec et de toute autre institution de santé publique corrompue prenant part à la vaste campagne de propagande ayant causé une véritable psychose de masse, et ce, pour un virus qui n'existe même pas, **vous êtes complice d'un crime contre l'Humanité.** Il a été démontré à de nombreuses reprises que le véritable objectif consiste à faire croire que toute la population doit se faire « vacciner », alors qu'on lui injecte des potions toxiques et non approuvées par Santé Canada ou la FDA, autrement qu'à titre « expérimental ».

VEUILLEZ NOTER QUE VOTRE REFUS D'OBTEMPÉRER NE FERA QU'AGGRAVER VOTRE CAS.

Vous avez donc l'obligation de prendre connaissance des preuves accablantes de ce complot dégoûtant diffusées sur gardenationale.quebec et de sortir sur le champ de la trajectoire que vous avez suivie depuis le début de cette attaque terroriste.

1. Vaccins : non efficaces et non sécuritaires

N'êtes-vous donc pas au courant de la victoire en 2018 de l'avocat américain Robert F. Kennedy Jr qui a fait la preuve en Cour fédérale américaine qu'aucune étude sur les vaccins n'a pu démontrer qu'ils soient efficaces ou sécuritaires, et ce, depuis plus de 32 ans?

2. Infractions en vertu du Code de Nuremberg

Vous n'êtes pas sans savoir que tous les individus ayant pris part à l'Opération terroriste COVID-19 feront face à l'emprisonnement à vie ou à la peine de mort pour violation du Code de Nuremberg, c'est-à-dire pour avoir forcé des individus à participer à une expérimentation médicale frauduleuse sur la population avec des produits médicaux dangereux, toxiques, voire mortels, et ce, sans le consentement éclairé des participants.

3. Participation à un génocide

Il est totalement inacceptable que votre établissement et votre personnel ne puisse diverger de la version officielle de la fausse pandémie déclarée par des organisations criminelles dont les actions et méfaits démontrent sans le moindre doute qu'ils ont lancé une campagne de dépopulation mondiale, visant au premier chef les pays occidentaux.

4. En plus d'atteinte à la liberté d'expression

Il est révoltant et outrageant que votre établissement soit complice de l'imposition par le gouvernement de François Legault et d'autres dans le monde, de toutes les mesures inefficaces, manipulatoires, voire criminelles de l'INSPQ et que, de surcroît, le non-respect de celles-ci constitue un motif de sanction. Votre clientèle a le droit constitutionnel et vital de suivre la logique qui prévaut depuis la nuit des temps, et qui veut que nous soyons conçus pour respirer de l'oxygène, et non du CO2, et à plus forte raison pour un foutu mensonge : le « virus » du COVID-19 n'a jamais été identifié, ni isolé.

5. Parlons science : la médecine Rockefeller est une imposture

Ne savez-vous donc pas que la théorie du germe élaboré par Louis Pasteur, un des plus grands imposteurs, est une gigantesque fraude sur laquelle repose la médecine moderne corrompue des Rockefeller? Vous ignorez sans doute aussi que c'est Antoine Béchamp qui avait raison lorsqu'il affirmait que « le microbe n'est rien, le terrain est tout ». <https://www.neosante.eu/microzymas-bacteries-virus/>

6. Au cœur de la pandémie : le teste PCR

Le test PCR à lui seul constitue une fraude internationale dans le contexte de la pandémie. En effet, son utilisation actuelle ne permet pas d'identifier un virus. Qui plus est, aux dires de son inventeur, Kerri Mullis, il ne peut non plus être utilisé pour porter un diagnostic sur quoi que ce soit. Cela

signifie donc que tous les cas rapportés par les agences de santé publique sont frauduleux! Le soi-disant « virus, COVID-19, SARCOV-2 ou Coronavirus » n'a jamais été isolé ni identifié à ce jour.

7. L'aberration des masques

Les masques sont non seulement inutiles pour protéger qui que ce soit de quoi que ce soit, mais ils sont surtout hautement toxiques lorsque portés sur de longues périodes, car ils contraignent le porteur à respirer de 5000 à 10 000+ PPM de dioxyde de carbone (CO2) et moins d'oxygène. Comment cette pratique de privation d'oxygène peut-elle être bénéfique pour un être humain? Comment pouvez-vous en toute logique imposer ce supplice aux individus qui travaillent pour votre établissement?

8. Votre rôle : servir votre clientèle dans le respect de ses droits

En tant qu'établissement, vous avez le devoir, voire l'obligation de protéger votre personnel en lui offrant un milieu de travail exempt de risques. Or le fait de lui imposer le port d'un masque chirurgical nocif et absolument pas protecteur (c'est même indiqué sur l'emballage) vous place en défaut. Comment pouvez-vous logiquement penser que la privation d'oxygène puisse être non dommageable pour votre personnel, d'autant plus que vous exigez le port du masque pendant toute la journée de travail de celui-ci? Et que dire de vos élèves que vous harcelez et privez de leur droit inaliénable de respirer de l'oxygène comme ils le font depuis leur naissance, et ce, pour vous éviter des amendes gouvernementales – et non dans l'intérêt de leur santé!

9. Répéter un mensonge 1000 fois n'en fait pas une vérité

Les médias de masse du Québec et tous les médecins et pseudo-spécialistes des institutions de santé mentent éhontément à la population, en plus de cacher les véritables causes des décès attribués au soi-disant virus. De plus, ils ne disent mot des solutions les plus efficaces pour accroître l'immunité naturelle et ainsi proposer à la population des solutions favorables au maintien d'une bonne santé.

Par ailleurs, même si aucune figure publique ni ordre professionnel ne fait mention des graves dangers de la technologie 5G, vous devez savoir que celle-ci est responsable des millions de décès survenus à Wuhan en 2019 et qu'elle fait partie du plan du gouvernement Legault.

ATTENTION : Sachez que vous ne pourrez pas plaider l'ignorance. L'information dont vous avez besoin pour bien comprendre les enjeux vous est accessible.

Nombreux rapports d'enquêtes disponibles

Les rapports d'enquêtes disponibles sur la page d'accueil du site Web de la [Garde nationale du Québec](http://Garde.nationale.quebec) (gardenationale.quebec) exposent de façon irrémédiable et sans équivoque toutes les mesures pseudo-sanitaires qui font partie du plan de démolition des bandits du Forum économique mondial, dirigé par le cinglé Klaus Schwab, qui admet publiquement les détails de son plan machiavélique sur le site Web du Forum et dans son livre si pertinemment intitulé « La Grande réinitialisation » (*The Great Reset*). Ses intentions meurtrières y sont clairement mentionnées.

Voici à quoi s'exposent les collaborateurs de l'Opération terroriste COVID-19 du gouvernement du Québec :

Tribunal militaire

Soyez donc avisés qu'en conséquence, le Tribunal militaire de la République du Québec émettra des mandats d'arrestation et d'emprisonnement immédiat contre la direction des commerces ayant agi en tant que complices de crimes contre l'Humanité, trahison et génocide contre la population du Québec. Pour dissiper tout doute dans votre esprit quant au sérieux de cette démarche, nous vous invitons à prendre connaissance de la [plainte déposée par le Collectif des Syndicats et Associations Professionnels Européens contre le gouvernement de la France](https://anthropo-logiques.org/wp-content/uploads/2021/07/PLAINTÉ-CSAPE-FRA-CRIME-CONTRE-HUMANITE.pdf) : <https://anthropo-logiques.org/wp-content/uploads/2021/07/PLAINTÉ-CSAPE-FRA-CRIME-CONTRE-HUMANITE.pdf>

Vous avez maintenant le devoir d'informer la population :

Avis public

Nous vous demandons donc d'afficher clairement à l'entrée de votre ou de vos établissements un avis public à l'effet que vous respectez les droits constitutionnels de votre personnel et de vos élèves en refusant d'appliquer les directives pseudo-sanitaires du gouvernement Legault. Cet avis devrait se lire comme suit :

« La direction de cet établissement respecte les droits constitutionnels de son personnel et de sa clientèle et refuse donc d'appliquer toutes les mesures pseudo-sanitaires exigées par le gouvernement du Québec. Par conséquent, vous pouvez entrer sans masque et sans contrainte de distanciation sociale ou de traçage. » (une affiche officielle est téléchargeable à partir du site Garde nationale du Québec).

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.



Daniel Gaumont

Directeur – Sécurité et logistique, enquêteur de fraudes médicales

GARDE NATIONALE DU QUÉBEC

www.gardenationale.quebec